DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL
26 rue du Loup
01440 VIRIAT

Compte rendu assemblée générale

ASSEMBLEE GENERALE DE DEBUT DE SAISON

Samedi 12 Octobre 2013 à 8 h 30

à VIRIAT (salle des fêtes)

- ORDRE DU JOUR -

8 H 30

- Accueil des participants, signature du listing de présence, vérification des pouvoirs et remise des enveloppes contenant les supports de vote.
- Retrait des dotations Challenge Sportivité et Challenge du Fair Play
- Remise des sacs de la Coupe de France

9 H 00

- Accueil par :
    M. Jean Francois JANNET, Président du District
    M. Patrick BERGER, Président du club du CS Viriat
    M. Bernard PERRET, Maire de Viriat et Conseiller Général
- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par Jean François JANNET.
- Informations sur :
    - Plan de féminisation.
    - Collège des Présidents.
    - Forum « ensemble, parlons tous le même football ».
- Allocution et informations du Président.
- Annonce du quorum et des personnes désignées comme scrutateurs.
- Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire : modification des statuts.
- Fermeture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.
- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale de fin de saison 2012/2013 tenue à VONNAS le 14 juin 2013.
- Présentation des comptes financiers par Georges LUCET, Trésorier.
- Rapport de Monsieur le Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes 2012/2013.
- Affectation du résultat : discussion et vote.
- Modification du budget prévisionnel.

MI-TEMPS 15 MINUTES

- Examen des vœux reçus : discussion et vote.
- Questions diverses (elles doivent être déposées par écrit pour le 4 Octobre 2013).
- Remise des récompenses :
    - Médailles aux dirigeants
    - Prix du Fair play
    - Prix de la Sportivité
- Allocutions de fin de travaux, parole aux invités :
    - Madame la Directrice de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
    - Monsieur le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ain
    - Monsieur le Vice Président du Conseil Général.
    - Monsieur le Président de la Ligue Rhône Alpes de Football ou son Représentant
- Verre de l'amitié

<u>IMPORTANT</u> !

Les clubs ont obligation de représentation à l'Assemblée Générale par le Président ou un Membre titulaire d'une licence de plus de 6 mois porteur d'un mandat écrit (réf. Article 12 des Statuts).
Le pouvoir est à retourner au District le plus rapidement possible dûment complété si le Président du club ne peut pas assister à cette A.G.

AG début de saison – Viriat le 12/10/13

Personnalités présentes :
- M. RODET Jean Paul, vice-président du Conseil Général et chargé des sports.
- M. DUBOIS Rachel, Directeur du Service des Sports du Conseil Général de l'Ain.
- M. PERRET Bernard, Maire de Viriat et Conseiller général.
- M. FOURNIER François, président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ain.
- M. CHARNAUX Patrice, représentant la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.
- M. BARBET Bernard, président Ligue Rhône Alpes de Football.
- M. MONTAGNIER René, membre Comité Directeur Ligue Rhône Alpes de Football.
- M. ANSELME Didier, membre Comité Directeur Ligue Rhône Alpes de Football.
- M. MIGNOT Aimé, membre Comité Directeur Ligue Rhône Alpes de Football.
- M. DRESCOT Dominique, membre Comité Directeur Ligue Rhône Alpes de Football.
- M. MALIN Joël, Président de l'Amicale des Educateurs.
- M. DEPIT Grégory, Président de l'UNAF de l'Ain.

Membres du Comité Directeur présents :
BENOIT Pierre, BLANC Jean Luc, BOSSET Régis, CELDRAN Christophe, COLLARD Sophie, DEPIT Grégory, ECOCHARD Jean François, FEYEUX Michel, GRUARD Bruno, JANNET Jean François, LACQUES Maurice, LOMBARDO Daniel, LUCET Georges, MAIRE Jacques, MALIN Joël, MUZY Coralie, PELLET François, POIRIER Stéphane, SANNA Séverino, TEIL Jean Claude.

Membres des Commissions présents :
BELPALME Jean, BIEZ Christophe, CHATEL Régis, GIROD Emmanuelle, GRATESSOLLE Michel, HERGAULT Michaël, PAUL Christophe, PONS Dominique, PRADA René, REYDELLET Jacques.

Personnel administratif présent :
DEBOURG Myriam, TEPPE Esther.

Personnalités excusées :
- Mme GAUTHERIN Corinne, Directrice Départementale de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Membres du Comité de Direction excusés :
BENEJAN Henri, CHENE Patrick, PITARD Patrick, POULARD Christine, ROUSSEAU Alain.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui sera annexée au présent procès-verbal.

La dite feuille d'émargement permet de constater que :
Sur les 110 clubs convoqués :
- 92 clubs présents.
- 18 clubs absents : Anglefort, Belley FC, Buyatin OL, Châtillon La Palud, Chazey Bons, Civrieux, CO Plateau, Dombes US, Dompierre, Foissiat Etrez, Haut Revermont, Injoux Génissiat, Interdombes FC, Peyrieu, Plaine de L'Ain, St Maurice de Gourdans, Veyle Vieux Jonc, Virieu Le Grand.

En conséquence, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer suivant l'ordre du jour.

La Commission des Opérations de Surveillance Electorales a désigné les représentants des clubs de l'US Feillens et du FC Lescheroux St Julien comme scrutateurs.

ALLOCUTIONS et MOTS D'ACCUEIL

A 9 H 10, le Président Jean François JANNET ouvre la séance.

« Monsieur le président de la Ligue Rhône Alpes de Football,
Messieurs les représentants du comité de direction de la Ligue Rhône Alpes,
Monsieur le vice-président du Conseil général, chargé des sports et de la culture,
Monsieur le conseiller général et maire de Viriat,
Monsieur le responsable du service des sports au Conseil Général,
Monsieur le président du comité Départemental Olympique et Sportif,
Monsieur l'inspecteur de la jeunesse et des sports, représentant Madame GAUTHERIN, directrice départementale de la cohésion sociale de l'Ain,
Monsieur le président du club du CS Viriat,
Mesdames et Messieurs les représentants des clubs,
Mesdames et Messieurs, représentants les partenaires de la Presse,
Chers amis,
Je déclare ouvert cette assemblée générale ordinaire de début de saison 2013/2014.

Je me réjouis de la présence de mes collègues, messieurs René MONTAGNIER, président du district de la Loire, et Didier ANSELME, président du district de Savoie. Celui-ci est également président du collège des présidents de district et de ce fait membre de droit à la Ligue de Football Amateur.

Je tiens à signifier aux quelques membres de l'amicale des anciens présents aujourd'hui toute mon admiration pour leur volonté à animer cette association malgré la perte cruelle de leur président Patrick AUDRAN durant cet été. J'ai aussi une pensée pour ceux qui sont absents pour des raisons de santé dont Mr André DONDE et Mr René TREMBLAY.

Je dois vous présenter les excuses de certains membres du comité de direction :
M. Patrick CHENE responsable technique qui assiste ce matin à une réunion avec ses collègues de la ligue sur le football d'animation, du docteur Christine POULARD, et de MM. Alain ROUSSEAU, Patrick PITARD et Henri BENEJAN.

Je vous invite maintenant à respecter un moment de silence en mémoire de nos chers disparus : Monsieur Patrick AUDRAN et Charles ROPERT, tous deux membres non élus du district, mais aussi à toutes celles et tous ceux qui étaient attachés à vos clubs et qui vous étaient chers.
J'associe à ce moment de recueillement toutes les personnes qui aujourd'hui sont dans la maladie pour que demain ils soient parmi nous avec une santé retrouvée.
Je vous remercie.

Pour débuter cette assemblée je vais successivement passer la parole à Joël MALIN qui va évoquer la signature des registres de présence, puis à Michel FEYEUX pour parler des

bulletins de vote. Ensuite je laisserai le micro à monsieur Patrick BERGER, président du club du CS Viriat et à monsieur Bernard PERRET, maire de cette commune. »

ꕥ ꕥ ꕥ ꕥ

Intervention de Joël MALIN

Mise en place des signatures en milieu et fin d'AG.

Afin de connaitre les clubs partant avant la fin de l'AG, un système de signature sera mis en place.

Des amendes seront appliquées à partir de l'AG de Juin 2014.

Intervention de Michel FEYEUX

Suite à l'approbation des clubs lors de l'AG du 14 Juin 2013 de Vonnas, concernant l'article 11 – attribution des voix, nous avons été contraints de modifier nos bulletins de vote.

Vous trouverez dans vos enveloppes un certain nombre de bulletin de vote en fonction du nombre de voix auxquels votre club a droit.

ꕥ ꕥ ꕥ ꕥ

M. Patrick BERGER, Président du CS Viriat

Au nom du club de Viriat je me permets de vous saluer et de vous souhaiter la bine venu dans cette salle des fêtes.

Le C.S.V. compte à ce jour un peu plus de 350 licenciés qui évoluent depuis fin septembre sur un seul site. En effet l'ancien Stade BRICHON est maintenant réservé à d'autres fonctions et pour préserver tout le passé associé au nom de Pierre BRICHON nous avons, en accord avec la commune, décidé de baptiser le terrain d'honneur des baisses du nom de Pierre BRICHON.

Nous avons également pris possession de nouveaux vestiaires très fonctionnels, mais je laisserais le soin à Bernard Perret, maire de Viriat, d'évoquer ce sujet.

Afin d écourter le protocole de cette assemblée et compte tenu que la salle des fêtes de Viriat sera le lieu des assemblées de début de saison, je propose à Jean François Jannet, pour l'année à venir, de ne plus intervenir pour le C.S.V. en ouverture de vos travaux.

A tous une bonne assemblée générale.

M. Bernard PERRET, Maire de Viriat et Conseiller Général

Mesdames, Messieurs, bonjour et bienvenue à toutes et à tous.

Je voudrais remercier Jean François JANNET pour tout le travail effectué notamment au niveau de la formation, de l'organisation des compétitions.

Je vous remercie, vous les clubs, pour tout le travail effectué notamment au niveau des jeunes puisqu'on sait que le foot est encore particulièrement attractif dans cette catégorie d'âge.

2013 est l'année du sport au sein de notre commune avec la livraison, les aménagements des complexes sportifs et la fermeture du stade Pierre BRICHON. Fermeture de ce stade afin de concentrer le foot au Parc des Sports. A cette occasion, le terrain d'honneur a été rebaptisé « Stade Pierre BRICHON ». Pour mémoire, M. BRICHON a été une personne qui a énormément compté au niveau du foot local et au niveau du District dont il a été l'un des membres durant 44 ans.

Ayant d'autres obligations, je ne peux rester parmi vous ce matin. Je vous souhaite une bonne assemblée.

ASSEMBLEE ORDINAIRE

Le mot du président :
« Mesdames, Messieurs,
Je tiens à vous préciser que mon intervention n'est pas un compte rendu moral puisque celui-ci est attaché à l'assemblée générale de fin de saison.
Cette assemblée de ce jour, est consacrée en partie au bilan financier de la saison 2012/2013 et je laisserai le soin à notre trésorier Georges LUCET de développer celui-ci et présenter le prévisionnel.
En préambule je tiens à remercier Monsieur Jean Claude THEVENOT, notre commissaire aux comptes qui officie pour la dernière fois aujourd'hui. Monsieur THEVENOT a été présent sans interruption depuis 1996 à chaque assemblée générale financière et à partir de janvier 2014, il passera le flambeau à Monsieur GATTA, qui assiste ce matin à sa première assemblée générale. Monsieur THEVENOT, encore merci pour votre professionnalisme et votre disponibilité.
Je viens avec les membres de mon comité de direction de terminer les réunions intitulées « les petits déjeuners des présidents » qui se sont déroulées les samedis matin du 14 septembre au 5 octobre.
Je remercie tous les participants à celles-ci et vous conviendrez que je ne vais pas reprendre de nouveau les thèmes développés lors de ces visites.
De plus, avant mon intervention, certains sujets viennent de vous être présentés avec précisions, j'ajouterai même avec un certain brio.
Aussi mes propos vont découler de ma vision du district après une saison complète en tant que président. A l'issue de cette première étape, je crois que l'on arrive à la croisée des chemins.

Sur le chemin des difficultés on rencontre :
La perte de clubs depuis quelques saisons malgré un nombre constant de licenciés.
Des clubs ayant du mal à équilibrer leurs finances. En effet, l'accroissement des dépenses demande de plus en plus d'ingéniosité pour obtenir des résultats positifs.
Des clubs en difficulté pour des raisons structurelles ou humaines mais aussi par manque de sérieux de leurs licenciés qui ne remettent pas dans les délais, les documents nécessaires à l'obtention des licences, engendrant ainsi des forfaits en début de saison et faussant les engagements d'équipes.
Des difficultés, en football d'animation, avec des éducateurs qui ont du mal à intégrer le fait que le temps de jeu doit être équitable pour l'ensemble des joueurs, même les moins aguerris.
Sur le chemin des difficultés, on constate aussi le changement d'époque avec trois réalités :
La première : L'amour du maillot disparaît mais ce qu'il y a de plus grave, c'est le désengagement constaté des jeunes pour le foot dans sa pratique réglementée.
La seconde réalité ; Le singulier devient plus important que le pluriel. Il fut une époque pas si lointaine, où c'était l'autre qui importait le plus. Désormais, c'est moi, c'est je, rarement nous.
La troisième réalité : Très souvent, la passion est présente mais le plaisir se dilue de plus en plus devant la pression. Maintenant, Il faut avoir de l'énergie et la vocation pour durer.

Sur le chemin du succès sont placés des panneaux indicateurs signalant :
La stabilité acquise par la Ligue du Football Amateur et la ligue Rhône Alpes

Des finances saines à la ligue et à la FFF d'où découlent des subventions
La féminisation : au-delà de la seule pratique, les femmes ont toutes leur place dans notre discipline, j'en suis persuadé, elles ont beaucoup à lui apporter par leur regard différent, leurs idées, leur sensibilité et leurs connaissances.
Des clubs départementaux qui se structurent avec des personnes compétentes à la tête de ceux-ci
Des contenus de formations attrayants avec un choix étoffé
La cohésion entre les membres qui consolide l'envie de réussir collectivement pour un club en privilégiant toutes les actions et favorisant l'épanouissement des jeunes dont ils ont la charge

Maintenant, quelle voie pour demain ?

Prendre le chemin du repli :
En acceptant un football départemental à deux vitesses où les petits clubs vont progressivement décrocher.
Prendre le chemin du repli :
En faisant tourner les moulins à jérémiades, avec résignation.
En voulant collaborer avec des appuis fantoches et couards qui symbolisent assez bien le football empli de râleurs nombrilistes et contestataires.
En s'arrêtant face aux problèmes. N'oublions pas que les dirigeants qui réussissent sont ceux qui règlent les problèmes et qui ne les contournent pas.
Un chemin du repli, se traduisant par une sélection des jeunes jugés uniquement pour leurs capacités sportives tout en augmentant le prix des licences.

Je vous soumets pour demain une voie qui me semble meilleure et plus sûre : le chemin de l'évolution

Le chemin de l'évolution :
C'est savoir comprendre une défaite. Peut être que certains, intellectuellement, ont du mal avec cela mais le sport doit faire accepter la défaite. Cependant, quand on dit qu'on accepte la défaite, cela ne veut pas dire que l'on n'a pas mis tout en œuvre pour ne pas la connaitre. Mai il ya des règles. Et le sport n'existe que si ces règles sont acceptées par tous.
Le chemin de l'évolution, c'est l'ouverture vers les autres, de club à club, de club vers le district ou inversement, ouverture vers d'autres districts, comités, instances territoriales. Le collège des présidents demeure pour moi fondamental pour s'ouvrir vers les clubs et devenir une source de propositions et de conseils.
L'évolution c'est être à l'écoute, partager et conseiller. Par exemple, dans vos enveloppes vous avez un document sur l'INAVEM (l'aide aux victimes) On ne doit pas se contenter d'un flyer. Aussi j'ai rencontré le directeur de l'INAVEM du département de l'Ain. Cet organisme s'intitule dans notre département AVEMA (Aide aux Victimes Et Médiation dans l'Ain) Nous allons étendre par le biais de notre commission prévention une information beaucoup plus complète à tous nos clubs.
Le chemin de l'évolution s'est d'informer davantage: Des clubs ne savent pas, alors que cela est en place depuis des années, l'existence pour les jeunes des cartes M'RA, les BLJ, les coupons sport qui permettent à nos jeunes footballeurs d'obtenir des licences quasiment gratuites.
Le chemin de l'évolution, c'est repérer les clubs en difficultés, qui se meurent peu à peu pour leur venir en aide avant qu'ils ne ferment définitivement la porte de l'association. Il est indispensable de créer au sein du district une cellule d'entraide. Le district s'est mis d'accord

avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour signer une convention CNDS intégrant une part financière aux clubs en difficultés.

Le chemin de l'évolution, c'est aussi une réflexion sur le PAC01 (Plan d'Accompagnement des Clubs permettant une aide de proximité de la part du district)
Le chemin de l'évolution c'est l'intégration de notions éducatives et citoyennes dans le football. Nous nous ne substituerons jamais à l'enseignement éducatif donné par la famille et par l'école mais nous avons cette capacité à développer quelques bases indispensables à la vie en collectivité.
Le chemin de l'évolution c'est proposer des formations pour que nos bénévoles abordent aux mieux leurs missions avec des repères humains et administratifs.
C'est avoir une farouche volonté de donner à chaque jeune voulant pratiquer son sport favori, la possibilité d'intégrer un club, de pouvoir renforcer les pôles éducateurs, arbitres, les former, et conserver des valeurs d'éthique et de sportivité.
Certes, nous sommes des bénévoles, mais essayons d'être des bénévoles responsables, réfléchis et visionnaires.
Chacun doit prendre part à la réflexion sur les solutions à mettre en œuvre pour être en mesure, demain, de répondre aux attentes exprimées par nos licenciés et nos clubs
Il faut avoir de l'audace, de l'imagination et l'esprit d'entreprendre.
Certains prétendent qu'il faut être un battant sans état d'âme pour réussir. C'est une absurdité « être aimable, respectueux et gentil n'a jamais rimé avec faiblesse »

Un dicton affirme « là où il y a de la volonté, il y a un chemin »
Et comme je suis convaincu, grâce aux dirigeants que vous êtes, qu'ensemble, nous ne sommes pas à court d'idées et d'ambitions, optons dès maintenant pour le chemin de l'évolution. Je compte sur vous.
Pour terminer mes propos, j'ajouterai simplement un mot au puzzle de notre vie associative. A la suite des mots convivialité, solidarité, amitié, je placerai volontiers le mot « simplicité » tellement il nous fait parfois défaut.
Merci pour votre attention ».

INFORMATIONS

Plan de féminisation

Intervention de Pierre BENOIT
Rappel : le plan de féminisation est un groupe de travail et non pas une commission féminine.
Il n'a pas de vocation sportive mais un relais au niveau local du groupe de travail national.
Le groupe de travail est composé de Sandrine DORVAL (Bourg FO), Christine BERGER (CS Viriat), Katia BOUHILA (Dombes FC), Sarah BOUHILA (Dombes FC), Pascale DEGLETAGNE (FC Dombes Bresse), Karine DONIN (Haut Revermont), Laurence HOMERY (Bord de Veyle), Nathalie DUPAIN (Haut Revermont), Sylvie NAEGELLEN (FC La Vallière) et pour le District : Coralie MUZY, Maurice LACQUES et moi-même.

Les objectifs nationaux clairs :
- valoriser la place des femmes dans le football
- devenir une nation référence en termes de licenciées

- jouer les premiers rôles au niveau européen et mondial
- innover en matière de formation

… déclinés sur le terrain au niveau des ligues et des districts. En tant que district, notre rôle est de sensibiliser les clubs.
Sachant qu'ensemble on peut agir surtout dans le cadre des 2 premiers objectifs :
VALORISER les femmes et par voie de conséquence ACCUEILLIR de nouvelles licenciées … joueuses bien sûr mais surtout dans d'autres catégories : dirigeantes, éducatrices, arbitres … et peut être SUSCITÉ des vocations …..

Quelques chiffres si on veut essayer de faire un rapide état des lieux :
- en terme de joueuses : au niveau de l'Ain, au dessus de la moyenne nationale.
- il est difficile de connaître les chiffres concernant les arbitres féminines et éducatrices …
- en terme de dirigeantes, les chiffres sont trompeurs.

  2011/2012 : 12,6 % de dirigeantes dans les clubs de l'Ain, mieux que la moyenne nationale.
  2012/2013 : 23 dirigeantes de plus … pour une représentativité moindre (12,4 %) liée à une augmentation du nombre de dirigeants homme dans le même temps.
  Pourcentage inférieur à la moyenne nationale. On peut mieux faire !
  Tendance 2013/2014 : atteindre un objectif de 15 % ?
  Dans l'annuaire du District 2013/2014, sur les 118 clubs, nous avons recensé 35 correspondantes / secrétaires et 5 présidentes.

	2011/2012				**2012/2013**				
	District 01		**F.F.F.**		**District 01**			**F.F.F.**	
Joueuses	559	3,70%	59700	3,60%	647	4,20%	☺	65825	3,90%
Arbitres	?	?	673	2,70%	3	1,40%		?	
Dirigeantes	200	12,60%	26597	12,30%	223	12,40%	☹	29143	13%
Educatrices	?	?	805	2,40%	?	?		?	

<u>Actions prévues ou idées à creuser</u>
Interventions lors de cette AG et lors du Forum « ensemble, parlons tous le même football ». Création d'une page facebook, travail en relation avec les clubs, actions dans le cadre de la journée internationale de la femme, mise en place d'un regroupement spécifique des bénévoles féminines …

Inscrites dans le cadre de la campagne « Mesdames franchissez la barrière » : la ou les barrières existent … qui empêchent ou qui freinent les dames à s'engager : barrières « culturelles », barrières personnelles.
→ le but est bien d'œuvrer pour lever ces barrières.

Notre groupe de travail est OUVERT ….. aux personnes et aux idées !

ꕥ ꕥ ꕥ ꕥ

<u>Collège des Présidents</u>

<u>Intervention de Jean Daniel CATHERIN</u>

Le principe du Collège des Présidents a été approuvé lors des AG du District de la saison passée. 46 présidents de clubs ont souhaité adhérer au collège. Les autres seront les bienvenus à tout moment s'ils veulent prendre part à nos réflexions. En tout cas, le collège travaillera pour tous les clubs du département. Les clubs et le District seront gagnants.

Les objectifs sont multiples :
- favoriser la communication entre présidents de clubs et faciliter la prévention.
- accueillir les nouveaux présidents.
- échanger les idées, les expériences, partager son savoir en matière d'organisation.
- faire connaître certains dispositifs : les contrats aidés ou le mécénat sportif par exemple.
- présenter des propositions au District après concertation entre les clubs.
- Le comité de direction du district souhaite également développer certains sujets avec le Collège :

- La création d'une soirée des récompenses, l'étude des voeux en amont des Assemblées Générales de façon à les écourter.
- Les désignations aux AG de Ligue
- La création d'une cellule pour s'occuper des clubs en difficultés
- Un avis sur le barème aggravé de la ligue concernant les sanctions disciplinaires, l'exclusion temporaire en championnat comme en coupes, l'arbitrage des joueurs suspendus (ZZ)…
- Une collaboration au projet d'aide aux clubs (PAC01), à la mise en place des référents arbitres dans les clubs, à la mise en place du plan de féminisation.
- Etc, etc…

Les idées ne manquent pas, il y a du grain à moudre, alors ne perdons pas de temps. Avec un peu de disponibilité, nous pouvons mettre en place un mode de fonctionnement souple sans monopoliser trop de temps, ni trop d'énergie mais avec un rythme de réunions régulier.

Sur la base des 6 secteurs géographiques délimités lors des récents "Petits déjeuners du Président", un comité de 6 présidents, délégués de secteur peut être créé. Ce comité restreint définira les sujets de réflexion et établira les priorités en accord avec le District. Chaque président-délégué de secteurs diffusera les informations et organisera la réflexion sur son secteur soit par des réunions soit par simple consultation par mail pour les questions les plus directes. Une synthèse générale permettra ensuite l'élaboration des propositions à faire au Comité de Direction du District.

Nous avons déjà quatre délégués de secteur (Geneviève Mino-Vercellio de l'US Veyziat, Xavier Deloche du SC Portes de l'Ain, Patrick Berger du CS Viriat, Jean-Daniel Catherin du FC Manziat). J'ai sollicité d'autres présidents, je lance un nouvel aux présidents des deux derniers secteurs (Bas Bugey et Val de Saône).

Le Collège des Présidents commencera ses travaux avant la fin de l'année 2013…

ꕥ ꕥ ꕥ ꕥ

Forum « ensemble, parlons tous le même football »

Intervention de Michel GRATESSOLLE et Christophe BIEZ
L'affiche et le dossier de presse ont été mis dans les enveloppes de chaque club.
Le 1er Forum « Ensemble, parlons tous le même football » aura lieu le samedi 26 octobre 2013, de 9h à 13h à la Salle polyvalente de Villieu.

A travers cet événement, le 1er comité du département de l'Ain en nombre de licenciés (17282 dont 9742 jeunes) souhaite rassembler les différents acteurs du football départemental (joueurs, parents, éducateurs, arbitres, dirigeants) et véhiculer les valeurs positives de ce sport-passion sur et en-dehors du terrain.

Une matinée conviviale organisée autour de deux temps forts :

- Une collecte d'équipements sportifs auprès des 132 clubs de l'Ain au profit de l'Ecole de Football «DIABANCOUNDA-ABENE», au Sénégal créé par Abba dans laquelle s'investit, depuis sa création Jacques Theppe, ex-entraineur adjoint du FC Bourg-Péronnas.
- Une table-ronde à laquelle dirigeants, éducateurs, arbitres mais aussi joueurs et parents sont invités à débattre autour des thèmes du respect et de l'apprentissage des règles de vie. L'objectif de ces échanges est de définir un protocole sur le respect et la convivialité du jour de match (accueil de l'avant match, pendant et après le match).

Les clubs sont invités à s'inscrire le plus rapidement possible.

ꕥ ꕥ ꕥ ꕥ

Référents Arbitres

Intervention de Christophe PAUL
A ce jour seulement 41 clubs ont renseigné leur référent dans Footclubs.
Les clubs n'ayant pas mis à jour Footclubs doivent le faire le plus rapidement possible afin que l'on puisse travailler avec eux sur un plan de recrutement d'arbitres.

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Modifications des statuts du District

Article 13.1 - Assemblée Générale de fin de saison :
Point 7

Article actuel	Article modifié
Elle élit les représentants du District pour 2 A.G. de la LRAF, celle de fin de saison qui conclut la saison en cours et celle de début de saison, qui suit. Les candidats à cette élection doivent postuler par lettre recommandée arrivant au District 15 jours pleins avant la date de l'A.G. d'été du District. La désignation se fait au scrutin nominal à 1 tour, au plus grand nombre de voix et correspond au nombre de représentants déterminé selon les critères de la LRAF. Dans la continuité des résultats, donnant un ordre prioritaire, une liste de suppléants est établie, dont le nombre est égal à la moitié des représentants titulaires (à l'unité supérieure si ces derniers sont un nombre impair). Si, pour la dernière place qualificative, il y a des ex aequo (le(la) plus âgé(e) est élu(e)). Les membres pouvant se présenter appartiennent au Comité de Direction, aux commissions du District ou aux clubs n'ayant pas d'équipe aux niveaux Ligue ou Fédéral, et sous réserve qu'ils soient licenciés depuis 6 mois. Un membre du Comité de Direction du District à l'AG appartenant aussi à un club doit s'engager à respecter toutes les directives validées par son instance, s'il représente celle-ci.	Elle élit les représentants du District pour 2 A.G. de la LRAF, celle de fin de saison qui conclut la saison en cours et celle de début de saison, qui suit. Les candidats à cette élection doivent postuler par lettre recommandée ou courrier électronique arrivant au District 15 jours pleins avant la date de l'A.G. de fin de saison du District. La désignation se fait au scrutin nominal à 1 tour, au plus grand nombre de voix et correspond au nombre de représentants déterminé selon les critères de la LRAF. Dans la continuité des résultats, donnant un ordre prioritaire, une liste de suppléants est établie, dont le nombre est égal au nombre des représentants titulaires ~~(à l'unité supérieure si ces derniers sont un nombre impair).~~ Si, pour la dernière place qualificative, il y a des ex aequo (le(la) plus âgé(e) est élu(e)). Les membres pouvant se présenter appartiennent au Comité de Direction, aux commissions du District ou aux clubs n'ayant pas d'équipe aux niveaux Ligue ou Fédéral, et sous réserve qu'ils soient licenciés depuis 6 mois. Un membre du Comité de Direction du District à l'AG appartenant aussi à un club doit s'engager à respecter toutes les directives validées par son instance, s'il représente celle-ci.

Vote de l'assemblée générale : adopté à l'unanimité.

Fermeture de l'assemblée générale extraordinaire.

ASSEMBLEE ORDINAIRE

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire.

Approbation du procès verbal de l'AG de fin de saison à Vonnas le 14/06/2013

Vote de l'assemblée sur le procès verbal de l'assemblée générale : adopté à l'unanimité.

COMPTES FINANCIERS

A) Bilan et compte d'exploitation de la saison 2012/2013
Georges LUCET présente les comptes 2012/2013 (1er juillet 2012 au 30 juin 2013). Ces derniers ont été présentés au comité de direction dans leur version définitive le 1er octobre 2013 sachant qu'une première information a été faite le mardi 17 septembre 2013.

Le cabinet KPMG a réalisé le contrôle des comptes. Les informations ont été mises à la disposition des clubs comme le prévoit nos statuts.

Les comptes financiers font apparaître un résultat positif de 4.678,15 €uros.
A l'assemblée générale de Vonnas, et selon l'approche au 30/06/13, un résultat négatif de 15.049 € avait été annoncé. Il revient sur les écarts significatifs des différents postes.

Il remercie les membres du comité de direction, le personnel administratif et technique qui sont raisonnables et sérieux dans les dépenses.

La parole est cédée à Mr Jean Claude THEVENOT, Commissaire aux Comptes.

B) Rapport du Commissaire aux comptes (M. Jean Claude THEVENOT de KPMG Entreprises)
« Mesdames, Messieurs,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association District de l'Ain de Football, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1) Opinion sur les Comptes annuels
Nous avons effectués notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de

sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, en regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2) Justification des appréciations
En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code du commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la représentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3) Vérifications et informations spécifiques
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents mis à la disposition des membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Approbation des comptes 2012/2013 tel que présentés
Vote : Adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat (solde bénéficiaire rentrant dans les comptes du district)
Vote : Adopté à l'unanimité.

Modification du budget prévisionnel 2013/2014
L'ordre du jour de nos assemblées générales prévoit la modification éventuelle du budget prévisionnel. Jusqu'à présent nous l'avons très rarement effectué. Toutefois, le budget prévisionnel est établi à partir de l'atterrissage prévu au 30 juin. Celui-ci ayant sans doute été trop pessimiste nous avions les mêmes effets sur le prévisionnel 2013/2014.
C'est pourquoi nous avons tenu à modifier le budget présenté à l'AG de Vonnas en Juin de cette année. Ainsi, nous avons ramené son montant négatif de -34.344 € à -24.844 €
Les postes corrigés figurent à droite de vos documents.
Vote : Adopté à l'unanimité.

Tarifs 2014/2015
Une augmentation de 3 % des tarifs du District sera appliquée dès la saison 2014/2015.
Pour rappel, la dernière augmentation date de 2011/2012 et avant celle-ci de 2005.
Les nouveaux tarifs sont dans les enveloppes des clubs.
Vote : Adopté à l'unanimité.

VOEUX

Les vœux n° 1 et 2 émanent de vœux déposés par la Ligue Rhône Alpes lors de sa dernière AG et votés favorablement par les clubs.
Le bureau du district est favorable à l'intégration de ceux-ci dans ses règlements.

Vœu n° 1
Modification des règlements
Article validé lors de l'AG de la Ligue Rhône Alpes
Pour les vœux votés lors de l'Assemblée Générale d'été l'application est immédiate, sauf mention contraire spécifiée dans le vœu.
Vote : Adopté à l'unanimité.

Vœu n° 2
Pénalités (classement et points)
Article validé lors de l'AG de la Ligue Rhône Alpes
Si une rencontre ne peut se dérouler, pour des raisons indépendantes de la volonté de l'une des parties en présence, l'équipe qui sera donnée gagnante par pénalité obtiendra 4 points, le perdant 1 point et le score sera de 0 à 0 (commentaire : l'équipe gagnante d'une rencontre gagnée par pénalité ne peut obtenir le gain d'une rencontre sur un score de 3 à 0 sans que le match n'ait été joué).
Vote : Adopté à la majorité (pour : 52 – contre : 26 – Abstention : 15).

Vœu n° 3 de Serrières Villebois
Suite à l'AG de Vonnas, il a été décidé que la deuxième partie de notre voeu, concernant les mutations hors période, devait être présentée dans une version remaniée. Nous vous proposons la rédaction suivante :
« Pour chaque club, et dans chaque catégorie, le nombre de mutations hors période est fixé à DEUX.
Toutefois, la possibilité de muter est acceptée, sans considération de nombre, pour les joueurs mineurs (à la date de la demande) quand la distance à vol d'oiseau entre club quitté et club d'accueil est supérieure à 60 km, et pour les majeurs quand la distance à vol d'oiseau entre les clubs est supérieure à 120 km ».

Avis du Comité de Direction : Le Comité de Direction donne un avis favorable pour le présenter en l'état et le proposer à l'AG de la ligue du 7 décembre 2013.

Vote : Adopté à la majorité (pour : 87 – contre : 3 – Abstention : 3).

RECOMPENSES

MEDAILLES DE DISTRICT 2013

Médailles de Vermeil
DE ANGELIS Francesco, AS Rossillon
DE MORI Frédéric, OL St Denis les Bourg.
LACQUES Xavier, FC St Denis Ambutrix.
PERRARD Roger, Ent. Certines Tossiat.

Médailles d'Argent
BILLOUD Jean Louis, arbitre (Plaine Revermont Foot).
BOUCHER Hervé, FC Luenaz.
CORNUDET Claude, US Jasseron Meillonnas.
CROUZET Magalie, AS Hautecourt.
DANJEAN Maryline, AS Hautecourt.
DARBON Matthieu, arbitre (US Jasseron Meillonnas).
DILAS Patrick, US Jasseron Meillonnas.
GAUTHIER Yannick, arbitre (US St Cyr).
GOUJON Sylvain, OL St Denis les Bourg.
LAURENT Cédric, FC Le Mas Rillier.
N'GUYEN BUTTIN Tra, arbitre (CS Belley).
RINGELBERG Eric, arbitre (FC Plaine de l'Ain).
SANGOY Roger, US Pont de Vaux A.
TANTON Philippe, US Vonnas.

CHALLENGE DU FAIR PLAY 2012/2013

Le super challenge est attribué au club de Cormoranche sur Saône.

Seniors Excellence
1er) St André d'Huiriat : 250 € - 1 jeu de maillots – 1 trophée
2ème) Lagnieu : 200 €
3ème) St Denis les Bourg : 150 €

Seniors Promotion Excellence
1er) St André d'Huiriat : 250 € - 1 jeu de maillots – 1 trophée
2ème) Foissiat Etrez : 200 €
3ème) Grièges PV : 150 €
4ème) Bâgé : 120 €
5ème) Misérieux Trévoux : 100 €
6ème) Dombes FC : 80 €

Seniors 1ère division
1er) Cormoranche : 250 € - 1 jeu de maillots – 1 trophée
2ème) Fareins Saône Vallée : 200 €
3ème) Colomieu : 180 €
4ème) St Paul Marlieux : 170 €
5ème) St Martin du Mont : 160 €
6ème) Portes de l'Ain : 150 €
7ème) Lescheroux St Julien : 140 €
8ème) Bressans FC : 130 €
9ème) Bellegarde CO : 120 €
10ème) Marboz : 110 €
11ème) Lagnieu : 100 €
12ème) Veyziat : 90 €

Seniors 2ème division
1er) Marboz : 250 € - 1 jeu de maillots – 1 trophée
2ème) Chevroux : 200 €
3ème) Bâgé : 180 €
4ème) Fareins Saône Vallée : 170 €
5ème) Curtafond Confrançon : 160 €
6ème) St André d'Huiriat : 150 €
7ème) Portes de l'Ain : 140 €
8ème) Chaveyriat : 130 €
9ème) Nantua : 120 €
10ème) Hautecourt : 110 €
11ème) Cormoz St Nizier : 100 €
12ème) Dombes Bresse : 90 €

U19 Excellence
1er) Marboz : 1 jeu de maillots – 1 trophée
2ème) Bresse Tonic Foot : 120 €

U19 Promotion Excellence
1er) Bresse Dombes : 1 jeu de maillots – 1 trophée
2ème) Grièges PV : 120 €
3ème) Montréal : 80 €
4ème) Belley CS : 50 €

U17
1er) Essor Bresse Saône : 1 jeu de maillots – 1 trophée
2ème) St Denis les Bourg : 120 €

U15
1er) Bourg Péronnas : 1 jeu de maillots – 1 trophée
2ème) Marboz : 120 €

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE 2012/2013

Seniors Excellence
1er) St André d'Huiriat 1 : 250 €
2ème) La Vallière 1 : 200 €
3ème) Marboz 2 : 150 €

Seniors Promotion Excellence A
1er) Luenaz FC 2 : 250 €
2ème) Nurieux 1 : 200 €
3ème) St André d'Huiriat 2 : 150 €

Seniors Promotion Excellence B
1er) Dombes FC 1 : 250 €
2ème) Foissiat Etrez 1 : 200 €
3ème) Côtière MV 1 : 150 €

Seniors 1ère division A
1er) St Paul Marlieux 1 : 250 €
2ème) Fareins Saône Vallée 1 : 200 €
3ème) Portes de l'Ain 2 : 150 €

Seniors 1ère division B
1er) Cormoranche 1 : 250 €
2ème) Marboz 3 : 200 €
3ème) Lagnieu 2 : 150 €

Seniors 1ère division C
1er) St Martin du Mont 1 : 250 €
2ème) St Laurent 1 : 200 €
3ème) Lescheroux St Julien 1 : 150 €

Seniors 2ème division A
1er) Côtière MV 3 : 250 €
2ème) Béon 1 : 200 €
3ème) Champagne 1 : 150 €

Seniors 2ème division B
1er) Cormoz St Nizier 1 : 250 €
2ème) Bâgé 2 : 200 €
3ème) St Cyr 1 : 150 €

Seniors 2ème division C
1er) Dombes FC 2 : 250 €
2ème) Dombes Bresse 3 : 200 €
3ème) Vaux en Bugey 1 : 150 €

Seniors 2ème division D
1er) St André d'Huiriat 3 : 250 €
2ème) Marboz 4 : 200 €
3ème) Feillens 2 : 150 €

U19 Excellence
1er) Bresse Tonic Foot 1 : 2 bons de formation technique
2ème) Viriat 1 : sacs

U19 Promotion Excellence B
1er) Grièges PV 1 : 2 bons de formation technique
2ème) Viriat 2 : sacs

U17 Excellence
1er) St Denis les Bourg 1 : 2 bons de formation technique
2ème) Essor Bresse Saône 1 : sacs

U17 Promotion Excellence B
1er) Ambérieu FC 1 : 2 bons de formation technique
2ème) Misérieux Trévoux 2 : sacs

U17 Promotion Excellence C
1er) Essor Bresse Saône 2 : 2 bons de formation technique
2ème) Certines Tossiat 1 : sacs

U15 Excellence
1er) Bourg Péronnas 1 : 2 bons de formation technique
2ème) Bresse Tonic Foot 1 : sacs

U15 Promotion Excellence B
1er) Lagnieu 1 : 2 bons de formation technique
2ème) Côtière MV 1 : sacs

U15 Promotion Excellence C
1er) Misérieux Trévoux 2 : 2 bons de formation technique
2ème) Plastics Vallée 3 : sacs

U15 Promotion Excellence D (note sur 20)
1er) Plaine Revermont Foot 1 : 2 bons de formation technique
2ème) La Vallière 1 : sacs

ALLOCUTIONS de FIN de TRAVAUX

M. Patrick CHARNAUX, inspecteur de la jeunesse et des sports, chef de pôle à la DDCS de l'Ain

Mesdames, Messieurs,

Je souhaitais tout d'abord vous remercier d'avoir invité la direction départementale de la cohésion sociale à vos travaux d'assemblée générale. Je souhaite excuser sa directrice, Madame Corinne GAUTHERIN, qui m'a prié de la représenter aujourd'hui, ce que j'ai fait avec beaucoup de plaisir.

Nous souhaitons assurer une présence à votre assemblée générale parce que nous avons conscience de l'importance que revêt le football pour la cohésion sociale du département. Vous l'avez très bien dit, vos clubs sont présents aussi bien au niveau rural qu'au milieu urbain et il s'agit d'un sport collectif ; c'est un sport important et donc nous souhaitons être présent.

Je souhaitais vous remercier tous pour votre engagement au service des clubs.

Monsieur le Président Jannet a rappelé la difficulté qu'il y avait a être dirigeant aujourd'hui, dans un monde individualiste et qui a sans doute du mal à respecter la règle. Je crois qu'il faut agir et ne pas se résigner.

Toute l'équipe de la D.D.C.S. est à la disposition de tous.

L'an prochain, la part CNDS devrait être maintenue à un niveau constant.

Je souhaite également vous rappeler les différents dispositifs :

- le service civique,
- les emplois d'avenir,
- les coupons sport.

La DDCS est « preneur » de dossier pour l'attribution des médailles de la Jeunesse et des Sports. Chaque année lorsque la commission se réunie, elle a de la difficulté à trouver du monde alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos listes de personnes à récompenser.

Il me reste à vous souhaiter une bonne saison en espérant que les actions engagées porteront leurs fruits et puis enfin je souhaiterais vous remercier pour votre accueil.

M. François FOURNIER, président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ain

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que j'assiste à votre assemblée générale.

Je tenais à vous signaler que votre Comité est le 1er comité du département en termes de licenciés alors il est logique que vous donniez l'exemple à d'autres comités. L'un de vos élus, M. Jean Claude TEIL, est votre représentant au sein du Comité Directeur du CDOS et il est le responsable de la Commission Formation.

L'ensemble des commissions du CDOS est à la disposition des clubs, n'hésiter pas à nous contacter si besoin.

Le football est bien placé maintenant notamment avec le foot féminin qui est beau à voir. J'espère que les clubs pourront former des équipes féminines et que des aides leurs seront octroyées.

Au niveau des référents arbitres et des arbitres, ce problème touche malheureusement tous les sports et que l'ambiance néfaste qui règne parfois autour des terrains ne les aide pas.

Le District de l'Ain a été récompensé au Challenge Civisport mais je ne vous cacherais pas que j'aurais préféré que ces récompenses aillent à des clubs. J'espère que pour les challenges à venir, de nombreux clubs déposent leur dossier.

Je rappelle que le Challenge Civisport est patronné par Ain Profession Sport, le Conseil général, la Maïf et le CDOS.
Afin de préparer les futurs dirigeants de club à leur fonction, il serait bien que chaque président présent aujourd'hui vienne avec un « jeune » afin de leur montrer ce qu'est une AG, de le préparer au « métier » de président ou de dirigeant et prévoir l'avenir.
Pour finir, je voudrais vous souhaiter une bonne saison sportive, de bons résultats et à bientôt sur vos terrains.

M. RODET Jean Paul, vice-président du Conseil général et chargé des sports

Bonjour à toutes et tous.
Je remercie le Président Jannet pour son invitation à participer à cette assemblée dont je suis un fidèle.
Je suis satisfait de constater que cette assemblée générale se soit bien tenue avec une grande unanimité au niveau des votes ce qui montre que le district se porte bien.
Dans son discours, le Président Jannet a eu des propos alarmants et alarmistes sur la capacité des clubs à assurer leur quotidien mais vivre ensemble, vivre avec le respect de l'autre, vivre aussi avec le respect du résultat, cela me parait indispensable.
Sur les débordements, au risque de me répéter, ce qui se passe dans le monde sportif n'est que le reflet de ce qui se passe dans la vie en générale de notre société, de la difficulté de vivre ensemble, de respecter un certain nombre de règles et malheureusement ce n'est pas que le sport qui est concerné.
Le Conseil général remercie le District de l'Ain pour le travail fait au quotidien et notamment pour l'organisation du tournoi du Conseil général ainsi que les clubs du département.
Concernant les aides aux clubs et au District venant du Conseil général seront identiques aux années précédentes.
Pour terminer, je vous souhaite une excellente saison sportive, toutes mes félicitations aux récompensés.

M. BARBET Bernard, président de la Ligue Rhône Alpes de Football

Mesdames, Messieurs.
Je voudrais principalement vous dire tout le plaisir que j'avais avec les membres de la Ligue Rhône Alpes à participer à cette assemblée générale.
Je voudrais également adresser mes félicitations quant à la qualité de cette assemblée générale.
Je pense que l'assemblée est satisfaite du travail qui est réalisé dans le District car les rapports, les vœux, les comptes financiers ont été approuvés à l'unanimité et vous avez bien témoigné de votre satisfaction par rapport au comité de direction qui dirige le District de l'Ain.
Je souhaite féliciter le CS Viriat et la municipalité de Viriat sur les efforts fait sur la qualité des installations sportives et sur le témoignage fait en souvenir de Pierre BRICHON.
Je tenais également, par rapport à l'organisation de cette assemblée générale, à vous féliciter du concept qui a conduit Jean François JANNET à faire intervenir certains de ses collaborateurs sur des grands axes du District que se soit :
- le Plan de Féminisation : bravo au District pour le développement de cette action.
- le Collège des Présidents : je suis très satisfait que le District de l'Ain ait mis en place un Collège des Présidents de Clubs qui favorisera aussi bien le fonctionnement des clubs que l'instance sachant que les 2 peuvent complètement travailler ensemble.
- les Référents Arbitres : je demande aux dirigeants de clubs de bien intégrer leurs arbitres dans leur club et aux arbitres de bien s'intégrer dans leur club.

- le Forum « parlons tous le même football » : c'est aussi une excellente initiative, un effort de mobilisation qui est fait et également l'ouverture vers l'autre. C'est la belle occasion de s'ouvrir vers l'extérieur.
J'ai aussi bien entendu le discours de Jean François JANNET, avec ces chemins de difficultés. Il faut que les instances en aient complètement conscience de ces difficultés. La Ligue Rhône Alpes, tout comme le District de l'Ain, a mis en place des réunions avec les présidents de clubs.
Il y a aussi le chemin de l'évolution dont l'entraide. Je crois qu'on y fait pas suffisamment attention et c'est vrai que ceux qui sont un peu plus démuni, on a tendance à les laisser sur le bord du chemin. Le Plan d'accompagnement des clubs (PAC 01). On a constaté en Haute Savoie qui a été un District pionnier en la matière, que tous les clubs qui ont adhéré au PAC 74 ont moins de problème que les autres.
Concernant les comptes financiers du District que Georges LUCET a présenté, on peut tous témoigner d'une certaine satisfaction avec le passage d'une approche au 30/06 qui était largement déficitaire pour un atterrissage qui lui est significativement excédentaire.
Je tiens à m'associer au témoignage de sympathie en faveur de Jean Claude THEVENOT, qui est arrivé au District lorsque j'étais président, et qui a apporté la 1ère touche de professionnalisme dans l'expertise des comptes. Je tenais donc aussi à vous apporter tous les remerciements du football pour tout ce que vous avez fait pour la régularité des comptes du District et souhaiter que vous continuiez à participer à la Commission Régionale de Contrôle de Gestion comme vous le faite actuellement.

J'ai quelques autres informations à vous donner.
Les emplois d'avenir
En parallèle du dispositif gouvernemental, la F.F.F. s'est engager sur 1.000 emplois, qu'elle contribuera à aider en complément du gouvernement, la Ligue Rhône Alpes en aura 85 qui sont à ce jour pratiquement tous comblés.
1.000 emplois à 100 €uros/mois pendant 3 ans représentera au final une aide de 3.600.000 €, c'est un effort important de la FFF.

La tournée des popotes
La dernière a été faite au printemps dernier et à la demande des clubs, une autre tournée sera programmée au printemps 2014.
Cette tournée est très enrichissante par rapport à la réalité du terrain et qui nous a permis de mettre en place certaines propositions ou interpellations notamment pour les calendriers, la trêve, les horaires des rencontres.

La Coupe de France
Epreuve reine du football français mais c'est une épreuve qui n'est pas sans poser quelques problèmes notamment de sécurité.
Nous sommes conscients qu'en la matière on a certaines exigences mais qui font que pour protéger les matchs on doit développer certains dispositifs mais qui sont plutôt une aide qu'une contrainte.

La formation
La Ligue a été retenue pour être un centre interrégional de formation au même titre que 10 autres ligues en France.
Les brevets d'état disparaissent au 31/12/13 donc la Fédération, la D.T.N., l'I.F.F. ont eu l'idée de créer d'autres diplômes spécifiques au foot qui permettront à la professionnalisation, au même titre que les brevets d'état. Suite à une réunion avec les présidents de District et l'Equipe Régionale Technique pour mettre au point une

harmonisation de toutes nos formations qui vont des contenus des CFF, des coûts, des organisations avec une certaine centralisation. J'ai bon espoir qu'avec ce centre interrégional de formation nous puissions apporter une aide améliorée.
Xavier LACRAZ sera le responsable de ce centre.

Les effectifs
A ce matin, nous avions 159.387 licenciés ce qui représente 84 % du chiffre de l'an dernier au 30/06/13 et une augmentation +2 % par rapport au 11/10/12.
Nous avions 2 soucis dans ces licenciés.
1) les renouvellements qui n'augmentaient pas et sur lesquels on avait de la peine à fidéliser. Aujourd'hui nous sommes en augmentation de 0,69 % ce qui montrent que les différents dispositifs d'accompagnements et ceux mis en place dans les clubs permettent de fidéliser les licencies.
2) jusqu'à cette semaine, au niveau des nouvelles licences, nous étions en régression par rapport à l'an dernier, nous sommes à + 2,41 %. Les clubs ont adaptés leur fonctionnement par rapport aux demandes de licences, aux urgences. Ils licencient en premier les seniors, puis les jeunes du foot à 11 et ensuite ceux du foot d'animation mais ils rencontrent des difficultés à récupérer les imprimés à ce niveau.
Par rapport à ces jeunes et d'après des sondages, il ressort que certains clubs ne licencient pas ou pas tous leurs jeunes. A ce niveau là, il faut faire très attention à votre responsabilité parce qu'en cas d'accident, ce sont les présidents qui seront pénalisés.
Alors je vous demande de bien licencier vos jeunes.

Pour finir, je vous souhaite une bonne saison à tous.

Jean François JANNET remercie l'ensemble des présents, pour leur écoute, leur sérieux et leur compréhension au niveau des débats.
Remerciements à toute l'équipe qui a préparé cette assemblée générale autour de Daniel LOMBARDO.
Il souhaite à tous les clubs une excellente saison sportive et bonne chance aux clubs qualifiés en Coupe de France.

La prochaine assemblée générale est fixée au 20 Juin 2014 à Beynost.

Remerciements à la municipalité de Viriat et au CS Viriat qui offre le pot de clôture de cette manifestation.

La séance est levée à 12 H 40.